

ARDECHE Les vigneron·s veulent mettre en place des méthodes efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique et limiter l'érosion des sols

# « Si on travaille trop le sol, on tue une partie de la biodiversité à l'intérieur »

**Sébastien Pradal fait partie des nombreux vignerons du territoire qui cherchent de nouvelles solutions pour améliorer son sol, tout en protégeant l'environnement et son patrimoine.**

Trois machines dorment paisiblement dans le hangar de la cave de Sébastien Pradal, au Mas d'Intras. Elles représentent les différentes tentatives que le viticulteur de Valvignères a menées, depuis huit ans, pour trouver la meilleure façon de s'occuper du sol de ses 25 hectares de vignes. Une recherche perpétuelle qui l'a poussé à changer plusieurs fois de méthodes et qui explique que certaines machines soient moins utiles, à présent. Installé depuis 2005 à Valvignères, il travaille la terre de ses ancêtres en bio depuis 2012, avec ses cousins.

**Trois types d'engrais verts**

Aujourd'hui, il en est au stade de la plantation de semis, en utilisant des engrais verts que sont les céréales, les légumineuses et les crucifères qui poussent tranquillement dans les allées. « Les premières sont là pour limiter l'érosion du sol et apporter du carbone. Les deuxièmes captent l'azote et font le travail de certains engrais. Les dernières ont des racines profondes, qui fissurent la terre et permettent à l'eau de pénétrer, explique-t-il. On s'aperçoit surtout que si on travaille trop le sol, on tue une partie de la biodiversité qui vit à l'intérieur. »

Le but est de maintenir la terre en place et d'influer, dans le bon sens, sur le sol. « Pendant très longtemps, nous avons laissé faire la nature mais nous nous sommes aperçus que des plantes concurrentielles de la vigne s'installent rapidement. Dès que l'été arrivait, la vigne s'asséchait. » Les engrais verts, eux, vont sécher fin juin et laisser l'eau à la vigne. Ils apportent également des éléments minéraux tout au long de l'année, par rapport à des fertilisants qui vont en apporter à un moment précis et ne plus agir. « Il ne va pas y avoir de période de libération, avec une plante qui va se gaver puis va finir par avoir un coup de faim. » Au mois de juin, le viticulteur va pincer la base des semis, pour qu'elle vienne recouvrir le sol en restant attachée à sa base mais en ne consommant plus de ressources. En s'échant, elle va se transformer en paille qui va protéger le sol des fortes températures estivales. »

La suite idéale, pour Sébastien Pradal, serait d'arriver à mesurer les bienfaits de ces actions. « Je voudrais arriver à quantifier tout ça. En faisant, par exemple, une étude de sol au départ, puis d'autres au fur et à mesure de l'année. Il faudrait aussi arriver à mesurer la température et l'humidité du sol l'été, en fonction des techniques utilisées. Avoir un spectre large de nos recherches. Souvent, on n'est pas objectif sur ce qu'on fait, donc il faut quantifier pour le devenir. » Un quart de son vignoble a plus de 40 ans et ce qui se trouve sous terre intrigue le vigneron. Il a d'ailleurs fait creuser cinq fosses dans une vigne de 1954 (lire par ailleurs).

Sébastien Pradal n'est pas le seul à chercher de nouvelles solutions pour améliorer son sol en préservant l'environnement. La commune de Valvignères est un vivier important de professionnels organisés en Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Ils y échangent aussi le matériel que les avancées de leurs recherches sur le terrain.

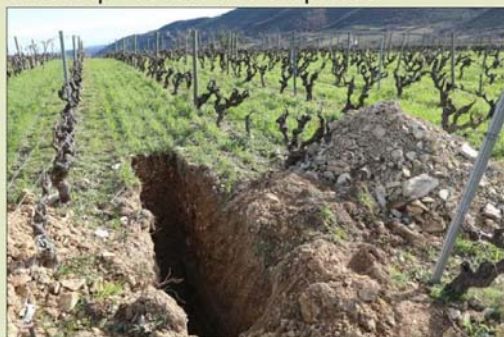
Pierre BRUNET

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR [ledauphine.com](http://ledauphine.com)



Voilà huit années que Sébastien Pradal perfectionne sa technique d'engrais verts dans ses vignes. Photo Le DL/Stéphane MARC

## Un sol qui révèle des surprises



Cinq fosses ont été creusées dans les vignes de Sébastien Pradal, à Valvignères. Photo Le DL/S.M

« On nous dit depuis toujours que le sol d'Ardèche est argilo-calcaire. Super ! Le problème, c'est que souvent, on nous demande les spécificités de notre sol, et nous ne savons pas plus l'expliquer que ça. » Voilà pourquoi profondément cinq fosses de trois mètres de profondeur dans les vignes de Sébastien Pradal, à Valvignères. De quoi s'apercevoir, juste à l'œil nu, qu'il y a de grandes différences. Une première est composée de deux mètres de terre

cultivable, suivi d'un mètre de marne et d'argile inexploitable pour la vigne. Montrant une couche de 20 centimètres, le viticulteur commente : « Vous voyez cette partie plus sombre ? Elle est liée à l'humus, le taux de matière organique apporté par notre procédé depuis huit ans. Si on ne faisait que de l'engrais vert, la terre serait homogène, le sol serait moins poreux. » La pédologie livrera sa vérité dans quel que temps.

## TROIS QUESTIONS À

Brieg Clodre, conseiller viticulture Sud-Ardèche à la chambre d'agriculture

### « Des couverts végétaux pour réduire le réchauffement climatique »

► **Qu'est-ce que les couverts végétaux ?**

« Ce sont un ensemble d'espèces végétales recouvrant le sol de manière permanente ou temporaire. Elles sont semées mélangées à l'automne ou au printemps, ou naturellement présentes [dans le sol]. Elles font partie des grandes familles suivantes : graminées, légumineuses, brassicacées, astracées, polygonaées ou hydrophyllacées. Avec deux objectifs différents : soit des engrais verts avec lesquels on fait la biomasse (réserve d'énergie, NDLR) en hiver et au début du printemps. Soit des couverts végétaux toute l'année. »

► **Pourquoi en utiliser spécifiquement dans les vignes ?**

« L'enherbement naturel est pratiqué depuis longtemps dans les vignes. Mais sa composition naturelle en graminées entraîne parfois une concurrence hydrique et azotée préjudiciable au végétal. Compte tenu de la largeur entre les rangs de vignes, il est possible de passer travailler avec un tracteur en toute saison sans compacter les sols, sans s'embarbourer. Le couvert végétal complète le système vigne, en apportant de la diversité floristique et donc de la diversité floristique (insectes pollinisateurs, petits mammifères ou oiseaux). C'est aussi une solution pour créer de la matière organique et contribuer à la réduction du réchauffement climatique en séquestrant du carbone dans les sols. »



Photo DR

► **Quelles aides apportent la chambre d'agriculture de l'Ardèche ?**

« Nous proposons du conseil et des formations de deux jours auprès des agriculteurs qui veulent semer dans leurs cultures. Nous proposons des solutions de terrain dans le choix des variétés, la date des semis et des destructions et nous sommes en mesure d'accompagner des démarches collectives à l'échelle du territoire. Nous souhaitons accréditer cette pratique avec des études scientifiques sur le terrain afin de prouver que le couvert végétal est un outil de résilience pour l'agriculture (calcul de l'hygrométrie sous couvert, augmentation de la matière organique dans les sols, évaluation de la biodiversité). »

Propos recueillis par P.B.

Votre Région

# Une méthode qui fonctionne aussi en conventionnelle

P.B.



*Sophie Soulas Agniel utilise l'engrais vert tout en réduisant l'usage de produits phytosanitaires. Une addition qui se révèle payante. Photo Le DL /S.M.*

Sophie Soulas Agniel expérimente les couverts végétaux pour la première année. Installée en polyculture à Berrias-et-Casteljau (Sud-Ardèche), où elle exploite soixante hectares de vignes depuis vingt ans, elle a fabriqué elle-même ses semences, semées après les vendanges.

« L'an passé, nous avons fait un essai sur un bout de parcelle. Cette année, nous avons choisi de le faire sur toutes. Ça n'a que des avantages, à part, peut-être, de maintenir un peu plus le froid dans les vignes, s'il gèle », explique-t-elle.

En agriculture conventionnelle, ce n'est pas pour autant qu'elle ne pense pas à la planète. Pour elle, les couverts végétaux ont un avantage non négligeable : celui de réduire l'usage d'engrais chimiques.

Pour mieux les maîtriser, la viticultrice a fait des formations sur l'irrigation et sur la limitation des produits phytosanitaire, dispensée par la chambre d'agriculture, qui lui ont donné la possibilité de réduire de 50 % leur utilisation. « On nous explique que les dosages indiqués sur les produits peuvent être tout à fait réduits, sans que ça pose problème. »

Tous ces efforts devraient lui permettre d'obtenir une certification "haute valeur environnementale", niveau 3.